

R.Ph.

KIBUNGU, le 14 juin 1957.-

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

N°1610/...C./N.-



A Monsieur l'Administrateur de Territoire

à

KIBUNGU.

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Me référant à la demande de prix n° 1/1957/ Kibungu que vous avez adressée aux C.A.C. du Territoire relativement au transport du gravier pour l'entretien des routes durant le second semestre 1957, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je m'engage pour compte des chefferies du Territoire à assurer ce transport n'importe où il se situe au moyen de la benne Ford 5 Tonnes appartenant aux C.A.C. au prix de 15 francs le Km roulé et aux conditions d'exécution que vous fixerez.

Dans le cas où d'autres adjudicataires se présenteraient pour cette fourniture je vous prierais de m'accorder la préférence et serais disposé à effectuer tous vos transports de gravier au prix de la concurrence diminué de 0,50 frs (au Km roulé).-

Le Comptable Central des C.A.C.
Administrateur Territorial Assistant,
NABGELS J.,

